

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FTTH en Seine-et-Marne : Lancement de la délégation de service public attribuée à COVAGE par Seine-et-Marne Numérique

Rueil-Malmaison, le 19 février 2015 - Seine-et-Marne Numérique et COVAGE lanceront le lundi 2 mars 2015 la délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation du réseau fibre optique FTTH (fibre à l'abonné), qui apportera le très haut débit à tous les Seine-et-Marnais d'ici 2029. L'événement se tiendra à Melun en présence des porteurs et financeurs du projet, dont Vincent ÉBLÉ, Président du Conseil général de Seine-et-Marne. A cette occasion, le nom du réseau sera dévoilé.

Objectif : 320 000 abonnés à la fibre

La Seine-et-Marne accélère le développement numérique de son territoire et confie à COVAGE, opérateur d'infrastructures très haut débit, la gestion d'une nouvelle délégation de service public (DSP) d'une durée de 25 ans. **Le montage de ce contrat, mixant affermage et concession, est une première en France dans le domaine du FTTH.**

Choisi parmi trois candidats en lice, COVAGE a pour objectif de desservir 50% des Seine-et-Marnais en fibre optique d'ici 2019, 75% d'ici 2024, et 99% en 2029, selon les objectifs du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique). **Au total, ce sont 270 000 abonnés concernés, en croissance de près de 1% par an, portant le volume final de prises à près de 320 000.**

Ce projet d'envergure d'un **montant global de 358 millions d'euros d'investissement, a été initié par le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.** Créé à l'initiative du Département de Seine-et-Marne, cet établissement public regroupe également la Région Ile-de-France et 26 structures intercommunales (EPCI) adhérentes à ce jour. La participation publique (Etat, Région, Département, EPCI) s'élève à 100 millions d'euros, COVAGE investissant pour sa part plus de 200 millions d'euros dans la création de l'infrastructure et les raccordements finals. Le contrat a été signé et notifié à COVAGE au mois de janvier 2015.

Un réseau ouvert à tous les opérateurs de services

Ce projet stratégique consiste à apporter le **très haut débit à tous les Seine-et-Marnais sur le périmètre du réseau d'initiative publique, en stricte complémentarité de l'initiative privée (en zones AMII).** Le contrat de DSP prévoit néanmoins la possibilité d'intervenir sur ces territoires s'il était constaté une carence de l'initiative privée a posteriori.

COVAGE finance, conçoit, construit et exploite des réseaux d'accès ouverts, accessibles de manière neutre et non discriminatoire, à tous les fournisseurs de services qui souhaitent offrir des services à leurs clients. Le réseau permettra par conséquent un **développement d'offres de services concurrentielles pour les foyers, les entreprises et les services publics.**

De nombreux bénéfices pour les Seine-et-Marnais

Ce chantier majeur va apporter de nombreux bénéfices aux habitants du département, tels que **la fin de l'inégalité d'accès aux services Internet sur ADSL, l'accès à Internet à très haut débit, l'accès à des usages simultanés et bien sûr au téléphone, à Internet et à la télévision, etc.** L'installation de la fibre optique facilite également l'envoi de données et le téléchargement de documents de façon rapide grâce au Cloud. Les Seine-et-Marnais auront ainsi l'opportunité de profiter pleinement de l'ensemble de ces services, en phase avec l'évolution des modes de vie actuels (télétravail, mobilité, etc).

La Seine-et-Marne figure parmi les territoires leader en matière d'aménagement numérique et d'engagement dans le plan France Très Haut Débit. Cette politique volontariste pour la compétitivité, l'attractivité et le

développement sociétal se poursuit sans relâche depuis plus de 10 ans. **COVAGE est à ce titre présent en Seine-et-Marne depuis 2006 au travers de sa filiale Sem@for77**, qui assure l'exécution d'une première délégation de service public pour le déploiement d'un réseau fibre optique structurant donnant déjà accès au Très Haut Débit à près de 1000 entreprises et sites publics (hôpitaux, collèges, lycées, mairies, etc), dans le cadre d'une concession de 20 ans.

Ils en parlent

Selon **Bertrand Caparroy, Président de Seine-et-Marne Numérique**, « *c'est l'aboutissement de 10 ans de pédagogie en direction des territoires particulièrement ruraux qui a permis au Département de lancer un Syndicat Mixte puissant capable de négocier avec les candidats à la DSP et d'obtenir un contrat satisfaisant assorti de garanties solides et en particulier celle de l'ouverture du réseau à tous les opérateurs, en toute neutralité. Cette neutralité est la garantie pour nos territoires que de nouveaux usages innovants vont pouvoir se développer.* »

« *Nous sommes fiers d'avoir remporté cette délégation de service public de grande ampleur, positionnant COVAGE comme acteur incontournable du FTTH. Ce projet s'inscrit également dans notre ambition de participer aux appels d'offres départementaux pour le développement des réseaux fibre optique sur 11 millions de foyers d'ici 2022 dans les zones moins denses hors des grandes agglomérations* » ajoute **Jean-Michel Soulier, Président de COVAGE**.

Événement de lancement de la délégation de service public pour l'établissement du réseau à très haut débit de fibre optique jusqu'à l'abonné en Seine-et-Marne

Lundi 2 mars 2015 à 12 heures
Hôtel du Département
10-12 rue des Saints Pères - 77000 MELUN

A propos de COVAGE

COVAGE est un opérateur d'infrastructures très haut débit, spécialisé depuis 2006 dans la conception, le déploiement et l'exploitation de réseaux en partenariat avec les collectivités locales. COVAGE exploite aujourd'hui 23 réseaux d'initiative publique desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Près de deux cents opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de COVAGE pour fournir des services à leurs propres clients. COVAGE propose une gamme de services complète : FTTO (fibre optique jusqu'à l'entreprise), FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné résidentiel), VPN (réseau privé virtuel), IP Transit (accès internet), Multicast (diffusion de flux audiovisuels), hébergement en Datacenter, etc.

www.covage.com

A propos de Seine-et-Marne Numérique

Seine-et-Marne Numérique est un Syndicat mixte ouvert créé à l'initiative du Département de Seine-et-Marne le 1^{er} Janvier 2013. Il a pour objet d'apporter le très haut débit pour tous les Seine-et-marnais, via notamment le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné.

Les adhérents du Syndicat sont : le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et les structures intercommunales suivantes : les Communautés de communes Brie des Moulins, Seine Ecole, Val Bréon, Gâtinais Val de Loing, Brie des Morin, Pays Créçois, Cœur de la Brie, Pays de Coulommiers, Bocage Gâtinais, Yerres à l'Ancoeur, Pays de Seine, Bassée-Montois, Pays de Bière, Brie nangissienne, Provinois, Pays de l'Ourcq, Pays de Nemours, Brie Centrale, Terres du Gâtinais, Plaines et Monts de France, Pays de Fontainebleau, Moret Seine-et-Loing, Vallées et Châteaux, Gués de l'Yerres, Portes Briardes entre villes et forêts et la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Cette liste n'est pas exhaustive et va continuer de s'allonger dans les semaines et mois à venir.

www.seine-et-marne-numerique.fr



CONTACTS PRESSE

COVAGE

> Nancy Boulanger - Responsable Communication – COVAGE – 06 26 48 34 46 - nancy.boulanger@covage.com
> Claire Lenormand / Angélique De Barros – Attachées de Presse - OXYGEN - 01 41 11 37 72 – clairel@oxygen-rp.com

Seine-et-Marne Numérique

> Geneviève GUIGUIN – Secrétaire générale et chargée de communication – SMN – 01 64 10 66 14 – genevieve.guiguin@seineetmarnenumerique.fr